

Gluiras INFOS

Le bulletin municipal
des Gluirassous

→ Janvier à mai 2026



LE NOUVEAU Conseil municipal



Citoyenneté
Fleurissement
du village

PAGE 8



École
Qu'ont fait nos chers
bambins ?...

PAGE 21



Portrait
Véronique, cantinière
mais pas que...

PAGE 22



Un nouveau mandat commence avec une équipe fortement renouvelée.

Avant toute chose, je souhaite remercier les gluirassous qui ont apporté leur suffrage à la liste « Gluiras ensemble ». Le travail accompli pendant les 6 dernières années, le renouvellement et la diversité du nouveau conseil ont été approuvés.

Je veux aussi et encore remercier les conseillers partis, et particulièrement les anciens adjoints Sébastien et Marc mais pas seulement bien sûr. Toutes et tous ont accompagné la commune et animé l'action municipale sans compter pendant ces 6 dernières années. Merci à eux ! Comme ils ne sont pas bien loin, nous ferons certainement appel à leur grande connaissance du territoire et des infrastructures communales !

Je remercie également, les conseillers municipaux, qui m'ont désigné à la fonction de maire de Gluiras. J'espère être à la hauteur de la confiance qui m'est accordée, et je compte sur tous pour m'épauler dans cette tâche, car on ne gagne jamais seul, mais toujours ensemble. C'est

une responsabilité nous engage tous et nous l'assumerons avec l'intérêt général pour boussole, la concertation comme méthode, une gestion financière saine comme priorité, et le souci permanent d'adapter la commune aux changements en cours. Depuis le 20 mars, le conseil municipal de Gluiras s'est mis au travail, chacun dans sa délégation que vous découvrirez dans ces pages.

Nouveau mandat, nouvelle équipe, nouvelle maquette de notre Gluiras Infos. Comme vous pouvez le constater, le journal municipal fait peau neuve. Grâce à Cédric Astier notre graphiste, la présentation du journal change pour une lecture plus aérée, avec plus de photos et d'illustrations et plus de place à l'expression locale, collective ou individuelle. Ce bulletin municipal reste le « média » principal de la mairie et à ce titre vous rend compte de l'action municipale.

Dans ce numéro les finances communales occupent le dossier central. Le précédent conseil avait adopté un budget limité pour laisser l'équipe suivante faire ses choix d'investissement. La situation internationale et ses conséquences financières imposent des modifications

budgétaires, possibles grâce à la prudence des prévisions initiales et compatibles avec de nouveaux projets.

Ce bulletin municipal se veut aussi largement ouvert à la vie locale, en particulier associative. N'hésitez donc pas à vous en saisir et à nous communiquer vos initiatives, vos projets ou le bilan de vos activités. Une boîte à idées sera prochainement ouverte à la mairie, où chacun pourra déposer ses suggestions pour le mieux vivre à Gluiras.

Enfin, conséquence des élections municipales, l'exécutif de la CAPCA a changé. J'ai la chance de compter parmi les 11 vice-présidents. Cette responsabilité, je la porterai en gardant toujours à l'esprit qu'on ne fait pas d'intercommunalité sans les communes. C'est donc d'abord en pensant à Gluiras et à la place des petites communes dans le territoire Centre Ardèche que j'ai accepté cette fonction.

Je ferai en sorte qu'elle nous permette de construire Gluiras ensemble !

Ali-Patrick LOUAHALA,
Maire



Élection municipale

Moment attendu et important dans la vie locale, l'élection du conseil municipal a eu lieu le 15 mars. Pour les 26 000 communes françaises de moins de 1000 habitants cette élection a été marquée par un changement majeur : fini le scrutin uninominal, bonjour le scrutin de liste. Beaucoup ont regretté cette modification tellement spécifique de la ruralité ; certains ont manifesté leur désapprobation en rayant les noms comme avant, quitte à rendre leur bulletin nul ; la plupart ont adopté ce nouveau mode de scrutin, même imparfait. La preuve : 65.81% des 313 inscrits se sont déplacés pour voter, la moyenne nationale étant à 57.10% et parmi les 206 votants, 83.5% se sont exprimés puisqu'on a dénombré 22 bulletins nuls et 12 blancs. Le résultat : une liste paritaire, fortement renouvelée et largement élue. Bravo aux citoyens de Gluiras qui ont montré une fois de plus leur attachement à la citoyenneté et à la démocratie.

Mariages/Pacs Décès

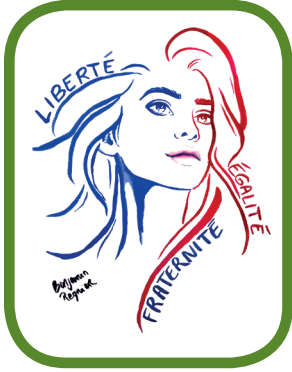
- Mr De Bruyne et Mme Rivail - La Fargatte (photo)
- Mr Gros et Mme Savelli - Roubuols

Nouveaux habitants

- Mme Ducord et Mr Milko et leurs 2 enfants (habitants permanents)
- Mr Vivot - La Pise (habitant permanent)
- Mr et Mme Chapelon - Le Bois de Geys (résidence secondaire)

- Marie-Thérèse Courthial née Lextraït, décédée le 06 mai 2025 que nous avons oubliée dans le bulletin précédent ; toutes nos excuses à la famille.
- Ferdinand Durand le 20 décembre 2025
- Daniel Monziols le 06 janvier 2026
- Pierre Burine le 31 janvier 2026

Les principales délibérations



→ SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2025

Règlement d'utilisation des locaux communaux - Délibération 20251219-052 :

Après les travaux de rénovation du bâtiment de la salle des fêtes, un toilettage du règlement d'utilisation des locaux et équipements communaux était nécessaire. L'occasion aussi

de mettre à jour les tarifs de location des locaux et équipements communaux.

Le nouveau règlement s'applique à tous les biens communaux mis à disposition, il s'applique à compter du 1^{er} janvier 2026 et précise par exemple que les réunions des associations doivent se faire dans la salle associative ou la grande salle, et que la salle du conseil municipal est mise à disposition à titre exceptionnel.

Ce nouveau règlement d'utilisation et la grille des tarifs de la régie de recettes pour les locaux et équipements communaux ont été approuvés à l'unanimité,

Action en justice pour la résiliation d'un bail de location - Délibération 20251219-054 :

Pour permettre la poursuite de la procédure de résiliation de bail d'un logement dont les locataires ont « disparu », le conseil municipal a autorisé le maire à ester en justice pour demander la résiliation du bail lors de l'audience du 15 janvier 2026.

Emprunt pour les travaux de rénovation énergétique - Délibération 20251219-055 :

En fin d'année 2025, les besoins en trésorerie de la commune étaient importants notamment du fait de la fin des travaux de rénovation de l'Usine. Un emprunt complémentaire était nécessaire. Après consultation de plusieurs organismes financiers et analyse de leurs propositions, c'est l'offre de La Banque Postale qui a été retenue pour un crédit-relais de 110 000€ sur 2 ans à taux fixe (3.310 %) remboursable par anticipation.

Attribution de subventions aux associations - Délibération 20251219-059 :

Le conseil municipal à l'unanimité a attribué une subvention de fonctionnement de 80€ aux associations ADMR 07 et Lynx savate 07 pour l'année 2025.

Protection sociale des agents - Délibérations 20251219-060 et 061

Le conseil municipal, à l'unanimité (10 votants) a

approuvé définitivement la participation de la commune à la protection sociale pour la complémentaire santé des agents communaux, et approuvé l'adhésion de la commune au contrat groupé d'assurance pour les risques statutaires à compter du 1^{er} janvier 2026 avec CNP ASSURANCES/RELYENS via le CdG 07.

→ DERNIÈRE SÉANCE DU MANDAT LE 27 FÉVRIER 2026

Compte administratif 2025- Délibération 20260127-001 :

Le maire ayant quitté la salle, le conseil municipal à l'unanimité, a approuvé le compte administratif 2025 (voir dossier central).

Affectation des résultats 2025 - Délibération 20260127-002 :

Sous couvert de la conformité du compte de gestion avec le compte administratif 2025, les résultats comptables 2025 y compris les restes à réaliser ont été affectés au budget 2026 à l'unanimité.

Vote des taux de fiscalité pour 2026 - Délibération 20260127-003 :

Pour 2026, le conseil municipal à l'unanimité, a maintenu les taux de fiscalité à 27.58 % pour la taxe foncière sur le bâti et à 46.89 % pour la taxe foncière sur le non bâti et reconduit les exonérations liées au dispositif FRR, accordées par la délibération 2025321-014bis en 2025. Budget primitif 2026 - Délibération 20260127-004 :

Le budget primitif 2026 a été proposé à minima pour permettre au nouveau conseil municipal de démarrer l'exercice 2026 et de modifier le budget en cours d'année si besoin. Équilibré en fonctionnement à hauteur de 700 000 € et investissement à hauteur de 520 000€, il a été adopté à l'unanimité (voir dossier central).

Subvention association « Le Brasse Bouillon » - Délibération 20250127-006 :

L'association « Le Brasse Bouillon » s'est vu attribuée à l'unanimité une subvention de 80 € pour son fonctionnement 2026 et à la majorité (1 contre) une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'organisation de la manifestation « le Bal itinérant » le 31 juillet 2026.

Pour cette dernière séance du mandat, le maire a donné lecture du courrier de François Besson, doyen du conseil, relatant ses 12 années de mandat et sa satisfaction d'avoir participé aux projets municipaux (école, chaufferie collective et rénovation de l'Usine).

→ 1^{ERE} SÉANCE DU NOUVEAU MANDAT LE 20 MARS 2026

Election du maire :

Ali-Patrick Louahala ayant proposé sa candidature et obtenu 11 voix, a été proclamé élu maire à l'unanimité.



LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Fixation du nombre d'adjoints - Délibération 20260320-011 :

La loi fixe à 3 le nombre maximum d'adjoint dont la commune de Gluiras peut disposer. Ce qui détermine l'enveloppe maximale des indemnités pouvant être attribuées.

Compte tenu de cet impact, le conseil municipal à l'unanimité, a fixé à 2 le nombre d'adjoints.

Election des adjoints :

La réforme des élections municipales des communes de moins de 1 000 habitants impose désormais une élection des adjoints par liste paritaire. L'élection des adjoints a eu lieu au scrutin secret. Mme Garnier Christine a donc été élue 1^{ère} adjointe et Mr Jean-Pierre Boissy second adjoint à l'unanimité.

Le nouveau conseil en chiffres

11 membres ; 6 hommes, 5 femmes.

2 suppléants : 1 femme, 1 homme.

2 adjoints, 3 conseillers délégués.

Le doyen : François SALZMANN, ce qui lui a valu de présider la séance d'installation le 20 janvier 2026.

Le plus jeune : Timothée FAYARD, 18 ans et quelques mois au jour de l'élection.

La moyenne d'âge du conseil : 54 ans.

→ SÉANCE DU 03 AVRIL 2026

Délégations au maire pour les tâches de gestion courantes - Délibération 20260403-012 :

L'article L2212-22 du CGCT permet de déléguer au maire de façon permanente des tâches de gestion courante. Le conseil municipal à l'unanimité, a donc accordé au maire et pour la durée du mandat, 22 des 31 délégations possibles pour les tâches de gestion courante et accordé ces mêmes délégations aux adjoints qui seraient amenés à suppléer le maire.

Indemnités des élus - Délibération 20260304-013 :

Les règles applicables aux indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux sont fixées par le CGCT. Le total des indemnités accordées ne doit pas dépasser une enveloppe constituée par la somme des indemnités maximales théoriques. Le conseil municipal se prononce donc sur un taux (appliqué à l'indice brut terminal de la fonction publique). Ce taux est obligatoire pour le maire sauf si celui-ci demande la réduction, ce qui est le cas. Après ces explications, le conseil municipal à l'unanimité a fixé le taux des indemnités du maire à 22% de l'indice brut terminal de la FP soit environ 900€ brut par mois et pour les adjoints à 10% soit environ 300€ brut par mois.

Frais de déplacements des élus - délibération 20260304-014 :

Les élus désignés pour représenter la commune dans les différentes intercommunalités (CAPCA, SYDEO, SMEC, SICTOMSED, PNR, SyMCA, ...) seront appelés à se déplacer fréquemment. Aussi, le conseil municipal à l'unanimité a autorisé le remboursement de ces frais de déplacement en dehors du territoire communal et pour la durée du mandat, dans la limite de 3 000 km maximum par an et par élu, sur production d'un état des frais et sur la base des indemnités kilométriques en vigueur et dans la limite des crédits inscrits au budget.

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs - délibération 20260304-015 :

Le conseil municipal à l'unanimité, a désigné au SM PNR Monts d'Ardèche : Titulaire : Ali-Patrick LOUAHALA, suppléant : François Salzman ; au SIVU SAIGC : Titulaire : Christine GARNIER, suppléant : Cédric COURTHIAL ; a Territoires d'Energie (SDE 07) : Titulaire : Jean-Pierre BOISSY, suppléante : Lucie BOISSY ; au SDEA : Titulaire : Jean-Pierre BOISSY.

Constitution des commissions municipales - Délibération 20260304-016 :

Le conseil municipal à l'unanimité, a désigné pour :

- Commission d'Appel d'Offres : outre le maire, Mr Boissy Jean-Pierre, Mmes Boissy Lucie et Courthial Marie-Laure en titulaires, Mme Garnier Christine, et Mrs Souche Jean-Pierre et Fayard Timothée en suppléants.

- Commission Communale des Impôts Directs : Liste de 12 personnes choisie par le directeur départemental des finances publiques sur proposition du CM établie en nombre double (24 personnes).

- Commission de contrôle des listes électorales : Mr Fayard Timothée représentant le conseil municipal, Mr Fougier Sébastien et Mme Rouveyrol Marcelle sont proposés pour être désignés par le Préfet en tant que titulaire et suppléante, Armand Eric et Tauleigne Marc sont proposés pour être désignés par le Président du Tribunal de Grande Instance en tant que titulaire et suppléant.

- Conseil d'école : Mme Coraline Favier en tant que représentante du maire.

- Commission d'action sociale extramunicipale (Ex CCAS) : outre le maire, Mmes Viallet Eline, Garnier Christine, Mrs Salzman François, Souche Jean-Pierre, conseillers municipaux ; et tous les citoyens volontaires.

- Commission communication : outre le maire, Mmes Lucie Boissy, Coraline Favier et Mr François Salzman au titre du conseil municipal.

→ SÉANCE DU 24 AVRIL 2026

Programme de voirie - Délibération 20260424-018 :

Le plan de financement des travaux de voirie 2026 a été présenté en conseil municipal ; il récapitule les coûts

actuels (83 000€ HT) et les subventions auxquelles la mairie pourrait prétendre. Les devis établis en début d'année ont été approuvés à l'unanimité mais doivent être confirmés compte tenu de la hausse de l'index du prix des matières premières depuis un mois.

Le plan de financement de ces travaux qui prévoit des aides du CD 07 et de la CAPCA a lui aussi été validé et le maire a été autorisé à solliciter les aides du Conseil Départemental et de la CAPCA.

Colombarium : tarif et durée de concession – délibération 20260424-019 :

Le colombarium municipal, installé par les Pompes Funèbres Vabres au cimetière de St Martin, comporte 6 cavurnes doubles soit 12 emplacements. Il pourra être agrandi si nécessaire pour le même nombre de cavurnes. Les concessions étant vendues à l'unité, une cavurne est susceptible d'accueillir 2 urnes de 2 familles différentes.

A l'unanimité, la durée de concession des emplacements dans le columbarium communal a été fixée à 30 ou 50 ans, et les tarifs pour un emplacement de 30 ans à 300€ (simple) ou 600€ (double), pour un emplacement de 50 ans à 500€ (simple) ou 1000€ (double)

Four à pain : Convention de mise à disposition et tarifs – délibération 20260424-020 :

Une nouvelle version de la convention pour la mise à disposition du four à pain et du local attenant à l'association « les Co-pains » ainsi que la convention type pour la mise à disposition de ces locaux à d'autres associations ou particuliers ont été présentées.

Le conseil municipal les a approuvées à l'unanimité ainsi que les tarifs qui s'appliquent à compter du 1^{er} mai 2026.

Adhésion et subvention aux associations – délibération 20260424-021 :

Le conseil municipal à l'unanimité a accordé aux associations : « La passerelle de vallées », « Cultivons la confiance », « APATH », et « Don du sang bénévole de la vallée de l'Eyrieux », une subvention de fonctionnement pour 2026 de 100 €, et approuvé l'adhésion de la commune de Gluiras à « La passerelle des vallées » pour 2026).

CAPCA

→ La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) a élu son président le 10 avril dernier : Mr Yann Vivat (maire de Rompon) ainsi que 9 vice-présidents. Le maire de Gluiras a été élu 9^{ème} vice-président en charge de l'administration générale, de la mutualisation des services et des relations avec les communes. La CAPCA a par ailleurs désigné des gluirassous pour siéger au SM Eyrieux Crussol (F Salzman), au SICTOMSED (F. Salzman et C. Favier), au SyMCA, (A-P Louahala), à SYDEO (JP Boissy, T. Fayard, F. Salzman), et à l'Office de Tourisme Cœur d'Ardèche (F. Salzman).

Syndicats intercommunaux

→ La commune est représentée directement dans les syndicats : SMPNR Monts d'Ardèche ; SIVU service d'aide à la gestion informatique des communes ; Territoires d'Énergie (ex SDE 07) ; SDEA. Les délégués communaux ont été élus lors de la séance du conseil municipal du 3 avril 2026 (voir rubrique CM en bref). Notons que Christine Garnier, 1^{ère} adjointe a été élue vice-présidente du SIVU SAIGC.

La station d'épuration de Gluiras (CAPCA)

→ La station d'épuration de Gluiras située sous le hameau de la Marette est gérée par la CAPCA ; l'entretien des abords et la maintenance de proximité étant assurée par les agents communaux. Le service d'assistance aux exploitants de stations d'épuration vient de rendre son rapport bi-annuel de visite. Conclusion : la STEP de Gluiras est en bon état général de fonctionnement, propre et bien entretenue. L'échantillon prélevé en sortie de station révèle un effluent de bonne qualité qui répond aux exigences des seuils réglementaires. En clair, ça marche bien !

Ce rapport est aussi l'occasion de dire que les lits de roseaux doivent être reconstitués ; après plus de 20 ans de fonctionnement, les boues saturent les bassins. Les travaux sont inscrits au plan d'investissement du service assainissement et programmés pour 2027, si tout va bien.

Territoire d'énergie

ÉCLAIRAGE PUBLIC À NOËL



→ Ce syndicat mixte a fait le bilan pour la commune de la rénovation de l'éclairage public réalisé en 2018. Coût total de l'opération : 95 712€ TTC. Le reste à charge pour la commune était de 39 880€ après déduction des subventions, payé

sur 6 ans de 2019 à 2025, soit 6 646€ par an. On constate une baisse de 80% de la consommation d'énergie et de 4kva sur la puissance installée. L'économie réalisée sur la facture d'électricité est de 4 364 € / an et de 728€ / an sur la maintenance du parc d'éclairage public. Ces chiffres sont sans appel et ne font pas regretter l'investissement décidé en 2018.

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

→ Cet organisme a pour vocation d'assurer la bonne qualité des eaux superficielles (les rivières) et souterraines (les nappes phréatiques). Pour cela elle collecte auprès des usagers (particuliers, industriels ou agriculteurs) des taxes sur l'eau qu'elle redistribue sous forme d'aides pour améliorer la performance des systèmes d'alimentation en eau et d'assainissement.

L'agence RMC a publié en 2025 un bilan de ses actions. En voici quelques extraits : Les redevances sur l'eau potable représentent environ 12% de la facture d'eau. Les taux de ces taxes sont fixés par le conseil d'administration de l'agence. Cette fiscalité sur l'eau a permis en 20 ans de diviser par 10 la pollution organique des rivières. Comment ? grâce à la redistribution sous forme d'aides de cette fiscalité. En 2025,

environ 500,8 millions d'euros sont allés à l'épuration des eaux usées et la gestion des eaux pluviales (34% - 170.5 M€), à la protection de la ressource en eau (32 % - 160.3 M€), à la restauration et à la protection des milieux aquatiques (18.6% - 93.2 M€) et à la réduction des pollutions en agriculture (6.7% - 33.5 M€). Ce bilan constate aussi que la moitié des cours d'eau du bassin Rhône Méditerranée et en bon état écologique. Les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières, les barrages et seuils sur les cours d'eau. Les pollutions par les pesticides et les rejets de substances toxiques ainsi que les prélèvements excessifs sont accentuées par le changement climatique. Plus d'informations sur www.eaurmc ou www.sauvonsleau.fr

Ardèche Autonomie à Domicile :

un accompagnement de proximité à Gluiras

→ L'association Ardèche Autonomie à Domicile (AAD) intervient sur la commune de Gluiras pour accompagner les habitants dans leur quotidien et favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions. Elle propose des services adaptés aux besoins de chacun : aide à domicile (ménage, repas, accompagnement), téléassistance pour plus de sécurité. Les équipes accompagnent les personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie, avec une approche humaine et bienveillante. L'AAD est présente sur plus de 250 communes en Ardèche, et agit au plus près des habitants pour préserver leur autonomie et leur qualité de vie pour mieux vivre le quotidien. Contact secteur : svincent@aad07.com - 04 75 81 87 88



Fleurissement du village

→ Malgré le temps incertain, c'est toute une équipe de bénévoles qui s'est retrouvée le 15 mai sur la place de la Liberté pour tailler, biner, mettre de l'engrais et repiquer de nouvelles plantes. Les pensées de cet hiver encore bien fleuries ont été déplacées car elles disparaîtront rapidement dès les premières chaleurs. Une deuxième séance est prévue pour compléter les bacs et pour que le village soit fleuri tout l'été.



Boîte à idées

→ Un des objectifs du nouveau conseil est de développer les espaces de consultation et d'échanges avec la population. Dans cette perspective, la proposition de créer une boîte à idées, accessible à tous est née. Au-delà des interpellations orales que les citoyens peuvent faire auprès des élus (et pas que du maire ...), les gluirassous pourront poser des questions ou suggérer des solutions par écrit en déposant des contributions, soit dans la boîte aux lettres de la mairie, soit par la messagerie du site internet. Quelques principes pour éviter les débordements : les propositions doivent être signées de leur auteur et les plus concrètes possible.

Obligations légales de débroussaillage (alias OLD)

→ En Ardèche, les obligations légales de débroussaillage sont régies par un arrêté préfectoral dont voici les points clés. L'objectif est de réduire l'intensité et la propagation des incendies en diminuant la masse combustible autour des habitations et installations. Ces obligations s'appliquent aux terrains situés à moins de 200 mètres d'une forêt, d'une lande ou d'un maquis. La profondeur de débroussaillage est de 50 mètres autour des constructions et installations. Le propriétaire du bâtiment ou de l'installation est responsable du débroussaillage, même cela peut être mise à la charge du locataire dans le contrat de location, et même si les terrains concernés ne sont pas les siens. Plus de détails, sur le site de l'État en Ardèche.

Vœux du précédent conseil

→ C'était le 17 janvier 2026, la dernière séance de vœux du conseil municipal aux habitants. Pas question de faire la promotion de l'action municipale dans le mandat qui s'achevait puisque nous étions en période préélectorale, mais l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, des principales réalisations et de la bonne situation financière de la commune. Les vœux à la population c'est aussi le moment de remercier le personnel municipal qui travaille sans que cela se voit. C'est surtout le moment de dire aux associations l'importance de leur présence et de leurs activités pour la commune, et combien elles sont essentielles pour faire de Gluiras une commune vivante. C'est enfin le moment de se souhaiter le meilleur pour l'année qui démarre.

Logements communaux



→ La commune dispose de 22 logements locatifs dont plusieurs sont actuellement libres, inoccupés ou en attente de réparations. Le parc locatif communal a beaucoup évolué ces derniers mois, l'occasion de faire un point rapide.

D'abord, dire qu'une campagne générale de

diagnostic de performance énergétique (DPE) pour ces 22 logements a été engagée dès 2024. 11 d'entre eux ont été analysés et ont obtenu un classement en E à minima et C pour ceux qui ont connu des travaux d'amélioration thermique. La réalisation des DPE se poursuit en 2026.

Quelques logements sont en attente de nouveaux locataires : Ancienne Poste (T5 sur 3 niveaux avec jardin); appartement 5 à l'Usine (T3) et une procédure de résiliation du bail est en cours pour le logement 1 de l'Usine (T2). Enfin la maison Basseville (T5 avec jardin) est en attente d'une décision de rénovation.

Délégations au sein du nouveau conseil

→ Les élections sont déjà loin et le conseil s'est rapidement mis au travail. Différentes délégations ont été attribuées par le maire aux adjoints et aux conseillers municipaux qui pourront agir dans leur domaine de façon autonome sous le contrôle du conseil municipal bien sûr. Christine GARNIER est chargée du personnel, des logements et de l'action sociale, Jean Pierre BOISSY chargé de la voirie et des travaux, Eline VIALLET déléguée à la vie associative et aux animations locales, François SALZMANN à l'environnement et au tourisme. Lucie BOISSY a en charge la maintenance du patrimoine bâti communal. Coraline FAVIER la vie scolaire. Les autres conseillers municipaux, Marie-Laure COURTHIAL, Cédric COURTHIAL, Timothée FAYARD et Jean-Pierre SOUCHE, participent aussi, selon leurs compétences et leurs disponibilités, à la vie communale.

Commémoration du 8 mai 1945



→ Ce 8 mai 2026, après le plaisir d'une belle journée et la joie d'accueillir les randonneurs de la Ronde des fours, avait lieu la cérémonie de

commémoration du 8 mai 1945. Instants solennels qui marquent notre respect envers ceux qui se sont battus hier, pour que nous soyons libres aujourd'hui. Le discours du maire devant le monument aux morts rappelait cette mémoire, les épreuves et l'horreur que constituent la guerre. « N'oublions jamais qu'avant d'être une défaite des armes, la défaite de 1940 fut d'abord une défaite de l'esprit. » Cette phrase du message de la ministre des armées nous appelle à la vigilance pour que le pire ne soit plus possible. Alors que les derniers témoins nous quittent, il nous revient de ne pas oublier. Et inlassablement de fleurir nos disparus et de chanter la Marseillaise.

Finances communales

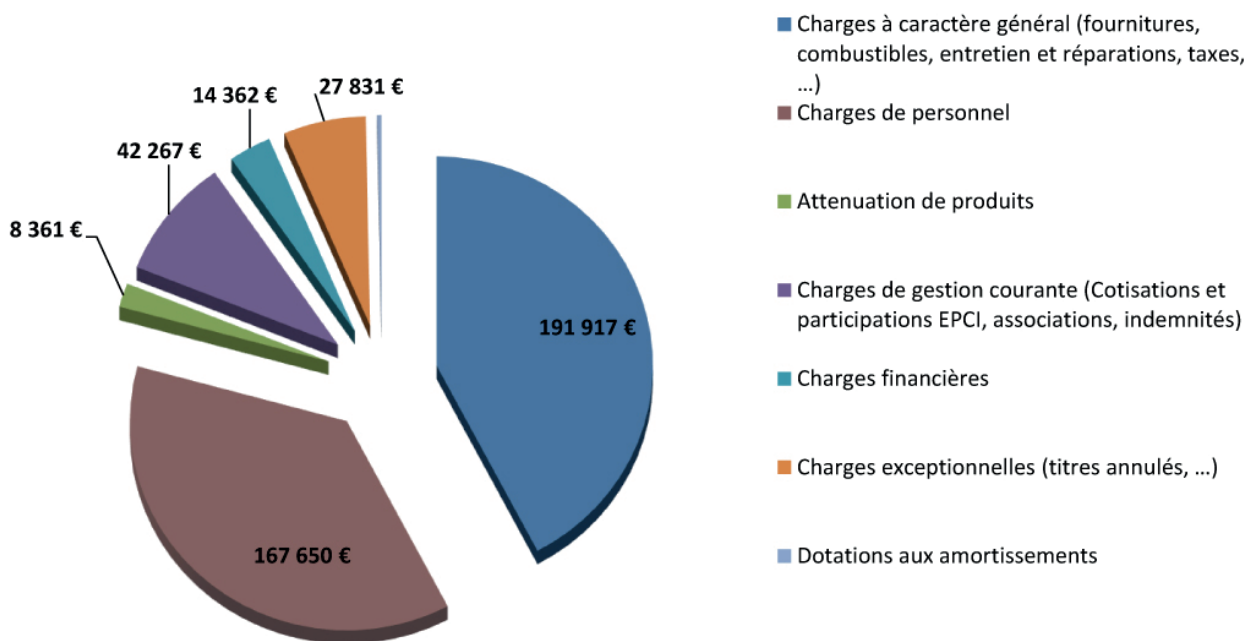


Les résultats 2025

Le résultat comptable de la commune pour 2025 fait apparaître un excédent cumulé de fonctionnement (compris excédent 2024) de 207 116.29€ et en investissement un déficit cumulé de 125 618.47€. A ces résultats, s'ajoutent les restes à réaliser de l'exercice, c'est-à-dire les dépenses et les recettes, certaines restant à payer ou à percevoir à savoir 98 950€ en dépenses et 170 300€ en recettes, soit un nouvel excédent de 71 350€. Ainsi, le solde cumulé des investissements est de 54 269€. Ce déficit d'investissement

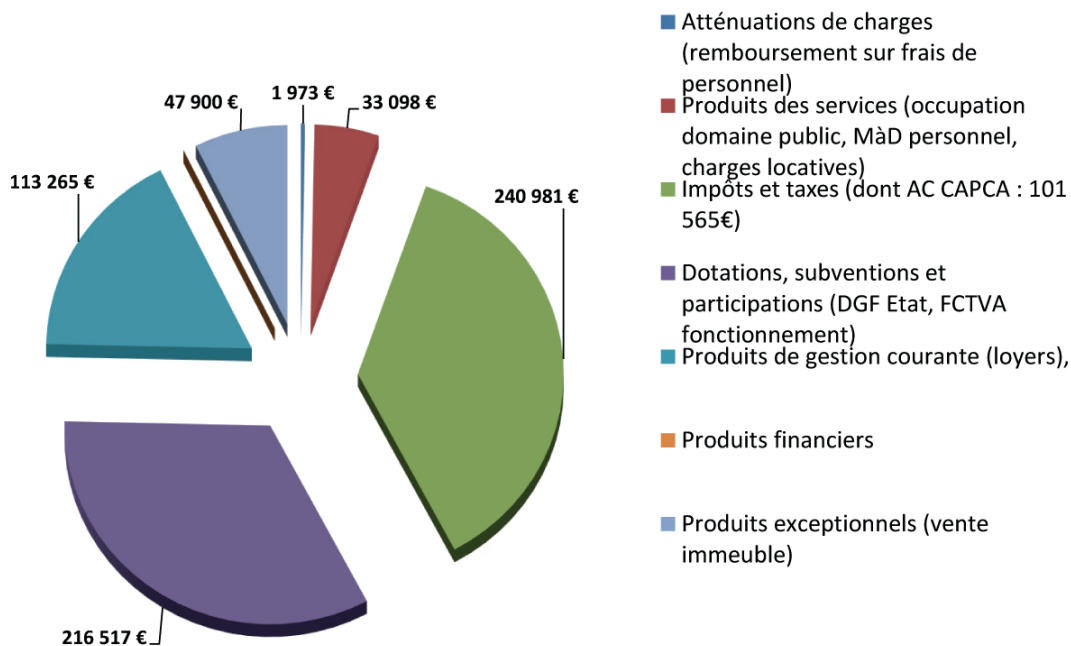
cumulé est donc très largement couvert par l'excédent de fonctionnement 2025 et laisse avec le solde positif des reports, un excédent global pour 2026. Ces résultats positifs ont été affectés au budget primitif 2026, en dépenses d'investissement (déficit 2025 pour 125 618€), en recettes d'investissement (besoin de financement pour 54 268€) et en recettes de fonctionnement (excédent global de 153 248€).

CA 2025 - Dépenses réelles de fonctionnement : 453 889 €



Les opérations d'ordre entre sections (3 200 €) ne sont pas comptabilisées dans ce graphique

CA 2025 - Recettes réelles de fonctionnement : 653 761 €



Les opérations d'ordre entre sections (5 000€) ne sont pas comptabilisées dans ce graphique

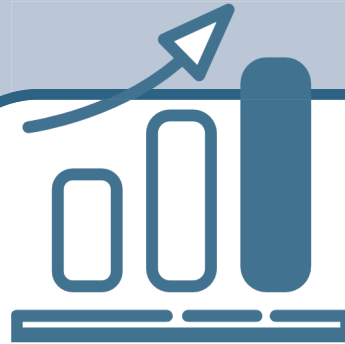


Orientations budgétaires 2026

→ Compte tenu des élections municipales de mars 2026, il n'y a pas eu de débat d'orientation budgétaire cette année, sinon pour dire que le budget soumis au précédent conseil était un budget minimal sans investissement majeur. Il permet au nouveau conseil municipal de démarrer l'exercice 2026 et de modifier le budget en cours d'année si besoin.

Les principaux postes de dépenses ont été reconduits en les adaptant aux données nationales et internationales connues en début d'année. Comme d'habitude les recettes et notamment les dotations de l'Etat ont été estimées très prudemment. Les taux de la fiscalité locale sont restés inchangés.

Les investissements inscrits pour 2026 sont donc limités au solde des opérations engagées et les nouvelles opérations concernent le programme de voirie et de petits investissements. Aucun emprunt n'a été prévu.



Budget 2026

VOTÉ LE 27 FÉVRIER 2026

→ Le budget 2026 s'équilibre en fonctionnement à 700 000€ et en investissement à 520 000€.

En dépenses de fonctionnement :

Les charges générales baissent de 0.66% et la masse salariale augmente malgré le départ d'un agent (0.3 ETP) remplacé par une prestation de service. L'entretien de la voirie (emplois, fauchage, déneigement, et relèvement de murs) est inscrit pour 50 000€ TTC et des crédits équivalents sont inscrits en investissement.

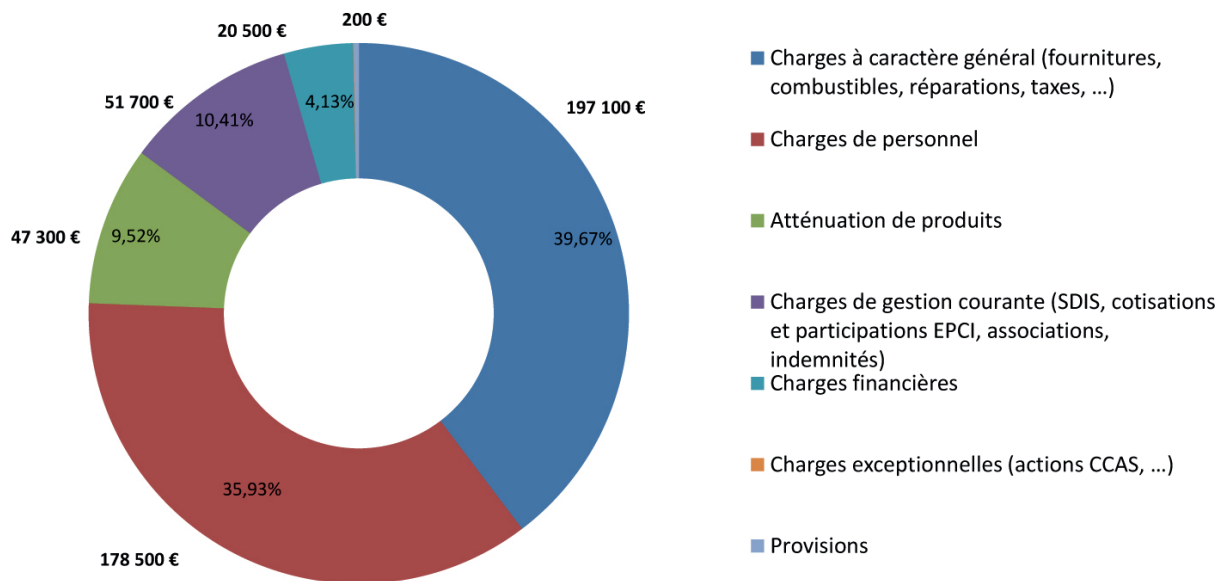
Malgré la fin de 2 emprunts en 2025, l'emprunt contracté l'an dernier fait augmenter les compte 66 (remboursement des intérêts). Le montant des dépenses imprévues est important pour permettre les ajustements futurs du budget.

En recettes de fonctionnement :

En cette période de restriction budgétaire, les dotations de l'Etat sont estimées très prudemment et plusieurs ne sont pas inscrites.

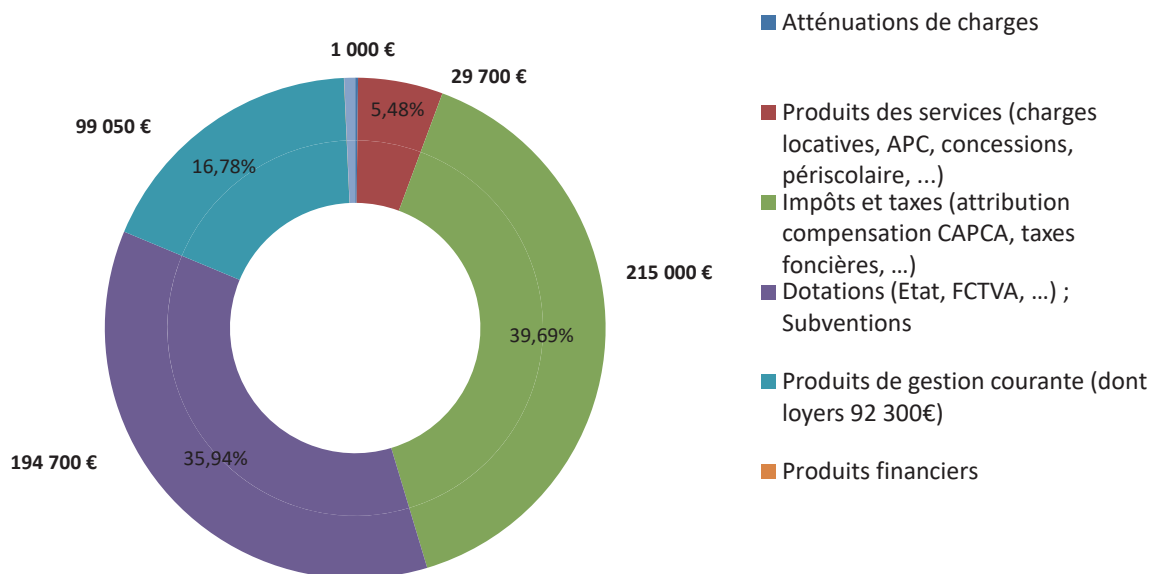
Le produit de la fiscalité locale est lui aussi estimé prudemment sachant que les taux ne varient pas (TFB : 27.58% ; TFNB : 46.89%) et les recettes de gestion courante, loyers et charges locatives notamment, sont limitées du fait de la vacance de 3 logements en début d'année.

BP 2026 - Dépenses réelles de fonctionnement : 496 800 €



TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026 compris virement en investissement et opérations d'ordre : 700 000 €

BP 2026 - Recettes réelles de fonctionnement : 541 752 €



TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026 : 700 000 €
compris excédent de fonctionnement 2025 (153 248 €) et transfert entre sections (5 000 €)

Investissements 2026

Les projets engagés

→ La rénovation de l'Usine (720 k€ TTC au total) aura été financée quasiment sur un seul exercice hormis la maîtrise d'œuvre (début de paiement en 2024) et la dernière facture en attente à payer en 2026. Des soldes de subventions sont attendus pour cette opération (Fonds vert de l'Etat, aides de la Région et du Département inscrits à des niveaux très faibles). Le FCTVA sera perçu en 2027, c'est la raison pour laquelle un crédit relais a été nécessaire.

Le financement du columbarium connaît la même situation : fin des paiements en 2026 et solde des subventions (Etat, Département) attendues et donc inscrit en 2026.

Le remboursement partiel du crédit-relais gonfle fortement le chapitre 16 (remboursement du capital des emprunts).

Les nouvelles opérations 2026

→ Le programme de voirie 2026 est maintenu au niveau de 2025 (50k€) à quoi s'ajoute la réfection du pont de la Rabaste. Le fonds de concours CAPCA sollicité sur ces travaux sont inscrits en recettes (solde 2025 et acompte 2026).

Seuls de petits investissements sont programmés : élagage d'arbres, abri bois et vélos, réparations dans les logements, ... ainsi que le renouvellement de matériel informatique pour le centre multimédia, la mairie et la bibliothèque.

Les travaux de réparations sur la maison Basse-ville ne sont pas crédités bien que la subvention d'Etat (fonds vert) soit attribuée.

Aucun emprunt n'est inscrit au budget pour ces investissements limités.

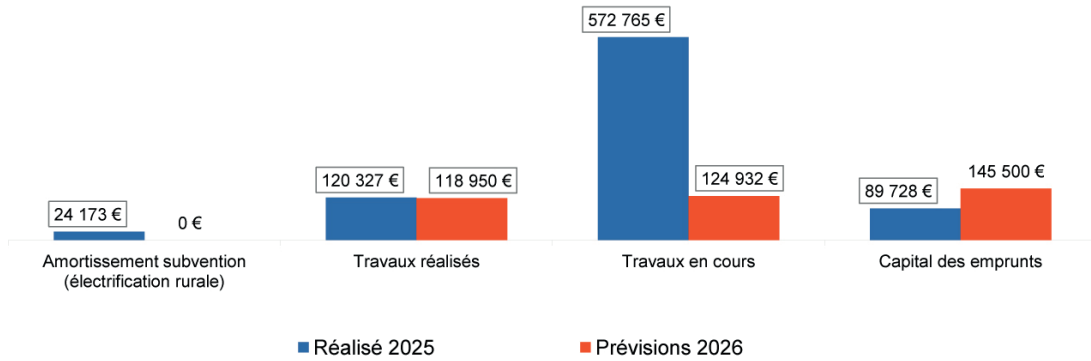
Situation budgétaire et projets après élection

→ Le conseil municipal du 24 avril a pris connaissance du budget voté par l'équipe précédente et des modifications envisageables. Les hypothèses de construction du budget (croissance à 0.9%, inflation à 1.4%, tarifs de l'énergie et taux d'emprunt stabilisés) ont changé, alors que parallèlement les dotations de l'Etat notifiées fin mars sont plus importantes que prévues. Cette heureuse augmentation des recettes de fonctionnement devrait compenser la hausse des dépenses de fonctionnement liés à celle des hydrocarbures. Ainsi, la section de fonctionnement pourrait être rééquilibrée à 714 000€ et prévoir un virement supplémentaire en section d'investissement de 30 000 € en prenant sur les dépenses imprévues. Les investissements prévus au BP étaient volontairement limités. Le virement supplémentaire de la section de fonctionnement et un nouvel emprunt permettrait de financer la rénovation de la maison Basse-ville, partiellement engagé (subvention Etat obtenue). Cette option sera validée à l'occasion d'une prochaine décision modificative du budget primitif.

Avec des recettes très prudentes et sans hausse des taux de fiscalité, le budget 2026 permet tout de même de dégager 200 000€ pour les investissements et de préserver les marges de manœuvre de la commune : la capacité d'auto-financement nette, indicateur qui mesure la capacité d'une collectivité à rembourser ses emprunts et à financer ses investissements devrait être de 100 000 €.

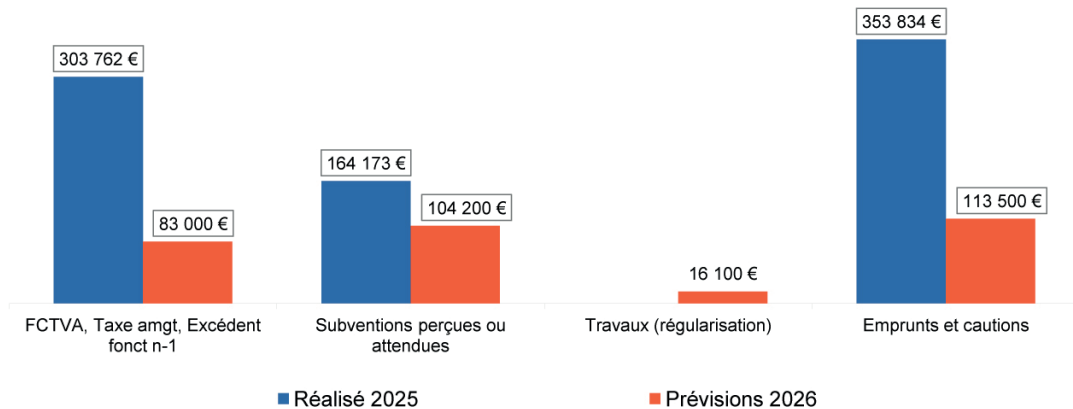
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Réalisées 2025 (réelles) : 806 992 € + Déficit 2024 reporté et op. ordre : 194 533 €
 = TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT 2025 : 1 001 525 €
 Prévisions 2026 (réelles) : 389 382 € + Déficit 2025 reporté et op. ordre 130 618 €
 = TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT 2026 : 520 000 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Réalisées (réelles) 2025 : 821 768 € + Transfert entre sections : 54 138 €
 = TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 2025 : 875 906 €
 Prévisions (réelles) 2026 : 316 800 € + virement et transfert entre section : 203 200 €
 =TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 2026 : 520 000 €



Si les gros travaux ont un peu ralenti en ce début d'année 2026 - élections obligent - le service technique est resté bien occupé par l'entretien hivernal et le démarrage du printemps.

Le village et la commune en général, sont bien entretenus et quelques chantiers ont pu être réalisés (fossés, reprise de murs, réparations dans les bâtiments...).



Entretien des voies communales

→ La campagne hivernale d'entretien des fossés s'est concentrée sur les routes de Chalan, de Palix de Roubuols et des Ribes. Un peu partout, la tractopelle s'est activée pour redonner une allure carrossable à quelques chemins non classés et permettre à l'eau de s'écouler sans emporter la chaussée (le haut Vernet, Marcholles). Une buse a aussi été remplacée à Chaillac sur la route de Rucharleyre. Une campagne de rebouchage de trous avec de l'enrobé à froid s'est faite à la sortie de l'hiver sur toutes les voies communales.

Avec 55 km de voirie classée à Gluiras, c'est autant, sinon plus de murs de soutènement à surveiller et parfois à remonter. Nous avons sollicité Raphaël Munier et son auto-entreprise pour relever les murs soutenant les routes du Grand Chemin et de la Paille. Aussitôt dit, aussitôt fait. Merci Raphaël !

Et quand ce ne sont pas les murs qui « s'ébouillent », c'est la montagne qui « s'ébourlit » et se répand plus bas. C'est ce qui s'est produit fin décembre sur la route de Geys : toute une masse de rochers et de terre est descendue sur la route, bloquant l'accès au hameau. Fort heureusement, pas de victime, ni de dégâts sur les biens, mais 2 jours à purger les rochers instables, à dégager terre et blocs pour que l'accès soit rétabli.

Merci à Eric Armand et Raphaël Munier d'être intervenus en urgence et d'avoir mis à disposition leurs engins et leur énergie à quelques jours de Noël.

Eaux pluviales

→ Les eaux de pluie venant de la toiture de l'église, recueillies par des chenaux, se déversaient au pied de l'édifice. Cette situation n'était pas bonne, ni pour le bâtiment lui-même, ni pour les bâtiments voisins, ni pour les jardins attenants qui, les jours de pluie, ressemblaient à des pataugeoires. Des travaux de récupération de ces

eaux de toiture avaient été faits en 2024, sur la façade Ouest de l'église pour acheminer l'eau vers le ruisseau en contrebas. Ce printemps, c'était au tour de la façade Est. Les chenaux ont été rassemblés et conduits à travers les jardins de la cure vers le réseau d'écoulement des eaux de la route de Beauvène. Des travaux rondement menés en 2 jours. Bravo Raphaël !



Le columbarium communal est installé

→ Les travaux prévus en décembre, au cimetière de St Martin, ont dû être retardés pour cause d'affaissement du mur du cimetière. Raphaël Munier a pu remonter ce mur rapidement et l'entreprise Vabres, à qui la prestation a été confiée, a pu réaliser les travaux en janvier et livrer l'équipement fini en février 2026. Le jardin du souvenir comprend donc le columbarium de 6 cavurnes doubles, soit 12 emplacements où pourront être déposées les urnes et un puits du souvenir pour la dispersion des cendres. Un lieu de recueillement simple et sobre, ouvert sur un vaste panorama qui invite à la sérénité.



Taille et coupe d'hiver au village

→ Au village, quelques arbustes et massifs ont connu le taille haie pour une coupe d'hiver nécessaire. A la Pize, sur le chemin neuf, place basse ville ou autour de la salle

des fêtes et du four à pain, les agents communaux ont redonné un peu d'allure à ces espaces verts devenus débordants.

Le comité de fleurissement issu de la commission d'action sociale (CCAS) reprend ses activités dès le mois de mai et s'attache à mettre de la couleur dans les bacs à fleurs et sur la place.



Faucardage de la station d'épuration

→ La station d'épuration de Gluiras est gérée par le service assainissement de la CAPCA. Cependant, pour simplifier la gestion de cet équipement, l'entretien de premier niveau est fait par les agents communaux. Ainsi, fin novembre, Daniel et Stéphane ont assuré la coupe des roseaux dans les 2 lits d'épandage, c'est ce qui s'appelle le faucardage. Ce travail pénible a révélé que, sous les roseaux, les orties proliféraient. Nouvelle tâche : arrachage des orties à la main, pour laisser le moins de racines possible. A ces tâches ponctuelles, s'ajoute le dégrillage 2 fois par semaine, c'est-à-dire le retrait des solides et flottants qui arrivent à la station (notamment les lingettes qui obstruent les asperseurs en aval) et le désherbage des abords des lits de roseaux. Ces travaux font l'objet d'une convention et d'une restitution de la part de la CAPCA à la commune.

Réaménagement de la salle des fêtes

→ Les travaux de la rénovation du bâtiment terminés, les associations ont vite réinvesti les lieux. Les agents techniques ont été mis à contribution pour ramener appareils, meubles et équipements remisés pendant les travaux. Des étagères fonctionnelles sont désormais installées dans les réserves avec le congélateur dédié aux associations.

Le CCAS devient la CCAS et de nouveaux bénévoles rejoignent les anciens

→ Avec le nouveau mandat municipal, et suite aux remarques de la trésorerie notamment concernant les activités générant des recettes, le statut du CCAS a été clarifié. C'est désormais une commission extramunicipale où sont présents des membres du conseil municipal et des bénévoles sans que leur nombre soit fixé. Cette instance a pris le nom de Commission Communale d'Action Sociale, soit la CCAS et plus le CCAS ! Comme toutes les commissions municipales elle est présidée par le maire et lors de sa première réunion de début de mandat elle a désigné Marc Tauleigne comme vice-Président et s'est étoffée de nouveaux membres.

Quoiqu'il en soit, quoi de mieux pour rompre l'isolement des longues soirées d'hiver que les soirées proposées par la CCAS ? Les inconditionnels habitués de ces moments de partage ont encore répondu présents.

Les désormais incontournables soirées rugby

→ France-Irlande, jeudi 5 février

L'arrivée du tournoi des six nations est toujours un grand moment pour les passionnés du ballon ovale. Compte tenu du calendrier, deux matchs programmés à 21h offraient une possibilité de



l'incontournable troisième mi-temps pour refaire le match.

Dès 19h la quarantaine d'habitues étaient là pour le match d'ouverture contre les Irlandais. Un match toujours difficile à négocier. Face à une équipe irlandaise vieillissante et plus aussi irrésistible que par le passé l'équipe de France a assuré une large victoire 36 à 14 dans un stade de France plein à craquer. De quoi attendre avec impatience le dernier match contre l'Angleterre déjà annoncé comme la finale de 2026. La quarantaine de participants se donnait alors rendez-vous pour le 13 mars.

→ France-Angleterre, samedi 13 mars

Pour cette deuxième soirée, même si après la défaite en Ecosse le grand chelem n'était malheureusement plus d'actualité, il restait à aller chercher la victoire finale dans cette édition 2026 en renversant l'équipe d'Angleterre lors du dernier match.

La prestation des bleus fut loin d'être parfaite cependant après un match de folie et un chassé-croisé haletant (13 essais inscrits), les français remportent la victoire 48 à 46 dans la toute dernière minute. Le trophée des 6 nations reste en France pour la deuxième année consécutive et, ce soir-là, la bière d'après match avait meilleur goût. Encore quelques bons moments partagés mêlant les passionnés de rugby et les passionnés de l'ambiance rugby.

retrouvailles à la salle des fêtes. Avec, bien évidemment, toujours le même programme qui fait recette à savoir, le repas d'avant match, le match et

Soirée Cassoulet - Samedi 21 février

→ Après la choucroute ou la maôche, cette année c'était un cassoulet labellisé Castelnaudary qui était au menu, évidemment accompagné d'un Corbières du meilleur cru. Environ 80 personnes ont pu apprécier le repas et le service des bénévoles du CCAS pour une soirée qui n'avait pas d'autre ambition que d'offrir une bonne raison de se retrouver. La chanteuse Zoé qui assurait la partie animation musicale a superbement rempli sa mission. Sa voix magnifique au service d'un répertoire varié a emballé le public. Une belle découverte que l'on devrait revoir pour la fête de la musique d'Anim'Gluiras le 13 juin.

Soirée raclette d'Anim'Gluiras

→ C'est un moment toujours très attendu qui remplit la salle des fêtes depuis une dizaine d'années.



Malheureusement cette dixième édition était empreinte d'une grande tristesse puisque celui qui en était largement à l'origine, Julien Lambert, est décédé brutalement le 3 novembre 2025. C'est lui qui chaque année regroupait ses amis suisses pour proposer ce moment gastronomique où la qualité du fromage suisse se marie avec celle de la charcuterie ardéchoise. Malgré tout, l'ambiance était là avec la présence de Julien sur les tee-shirts de tous les bénévoles d'Anim'Gluiras mais surtout dans nos cœurs tellement



cette figure incontournable de notre village a, par sa gaieté et sa gentillesse, laissé son empreinte sur cet événement. Chacun voulait que cette soirée soit telle que Julien l'aimait et aucun de ses amis ne manquait pour ce moment qui lui était dédié. Un diaporama a retracé quelques souvenirs de Julien avec sa famille et ses amis en particulier dans sa maison ardéchoise de La Ribeyre à laquelle il était tellement attaché. Bien évidemment son papa Jean-Claude, son épouse Anne ainsi que sa fille Cloé étaient présents malgré leur peine et ils ont pu apprécier ce beau témoignage. Bravo aux organisateurs d'Anim'Gluiras et à toute l'équipe de Julien, maintenir cet événement n'allait pas de soi mais il s'est imposé comme une évidence au fil de la soirée : Julien était encore bien parmi nous.

Rando des Farasses 2025 : une édition givrée !

→ C'est par un temps glacial mais magnifique qu'une cinquantaine de randonneurs se sont donné rendez-vous à la dernière tombée de la nuit de l'année à l'invitation des Légréimis. Une boucle de six kilomètres en direction du haut Vernet est au programme ! Avant le départ, il faut s'initier à l'allumage des Farasses et à l'entretien délicat de la flamme. Chemin faisant, les langues se délient, et des

panaches de buée s'échappent des lèvres des plus essoufflés ou des plus bavards ! Le gel a pétrifié l'eau des fossés en cascade de glace et, quand elle traverse le chemin, gare à la chute ! Un bon vin chaud et un vrai chocolat chaud a ravi les rescapés transis. Et notre Jean-Pierre pestait contre sa bouteille de butane qui ne s'allumait plus par moins cinq degrés ! Une bien belle soirée conviviale qui clôtura cette année en beauté.

La ronde des fours 2026

→ Placée sous le soleil et l'air des cimes, la 15ème édition de la Ronde des Fours a rassemblé 655 marcheurs et une soixantaine de bénévoles. C'est toujours une semaine de préparation intense : réaliser les caillettes, cuire le pain et les flans, assaisonner le tabouret, organiser la chaîne du froid et la logistique d'approvisionnement... Les savoir-faire sont nombreux à Gluiras et cette manifestation permet d'en faire la démonstration. D'ailleurs les participants ont été enchantés car le balisage était bien fait, fréquent et permettait de se balader tranquille ; le pain a été très apprécié, croquant et bien levé. Le parcours a beaucoup plu avec des paysages variés : sur le versant de l'Eyrieux, le plateau et la vue sur le Gerbier et le Mézenc, puis la vallée de la Glueyre. Du four communal à la Grangette puis en

Assemblée générale des Légréimis : un tournant

Les Légréimis ont tenu leur assemblée générale annuelle le 2 Février dernier.

Depuis plus de 15 ans, les Légréimis organisent des événements qui contribuent à la renommée de notre village bien au-delà de ses limites : plus de vingt randonnées par an, le Trail des Châtaigniers, la Ronde des Fours, Les Farasses, les randos thématiques, les randos contées, la nuit des étoiles, les journées du patrimoine...

Les bénévoles entretiennent une trentaine de kilomètres de chemins qui relient nos nombreux hameaux en trois boucles. Toutes ces animations sont possibles grâce à l'engagement d'une équipe dévouée. Pourtant, l'âge et l'usure font que les Légréimis peinent à renouveler leurs troupes pour mener à bien tous leurs projets.

Les caisses sont pourtant pleines, mais ce sont les bras qui manquent le plus !

Un grand débat sur l'avenir de l'association a tenu l'essentiel du temps de cette assemblée générale et les projets retenus sont :

- Faire débroussailler par un tiers ;
- Retrouver du lien avec nos adhérents en organisant un voyage découverte pour certains ou par un séjour plus sportif pour d'autres.
- Honorer nos bénévoles, adhérents ou non, sous forme d'un repas qui suivra la prochaine ronde des Fours.
- Soutenir la réalisation d'un travail collectif sur le patrimoine vivant : « Sur les chemins ». Tous les habitants de Gluiras sont invités à déposer leur témoignage pour enrichir cette œuvre collective.

C'est une équipe plus réduite qui mène à bien ces nouvelles orientations et qui invite les volontaires à les rejoindre.



descendant vers Plos le long de la Boutinerie, ils se sont régalés. La remontée vers le village en a fait transpirer plus d'un ! La buvette, la vente de pains et le marché de producteurs étaient bienvenus à l'arrivée. Bref une organisation au top... même si on peut toujours s'améliorer ! La Ronde des Fours c'est l'occasion de faire connaissance, de découvrir notre patrimoine vivant : sentiers, recettes, savoir-faire. Au fait on recrute toujours de nouveaux bénévoles ! Traditionnellement organisée par « Les Légrémiss », cette manifestation a trouvé un relais efficace auprès des autres associations du village, (CCAS, Marché d'été, Co-pains, Sou des écoles...), et des employés municipaux pour offrir la meilleure image de notre commune à nos nombreux visiteurs du jour. Un grand merci à nos agriculteurs pour le passage sur leur terre.

Du théâtre pour clôturer la saison hivernale, samedi 4 avril

→ La troupe amateur de Cheylard, « Bulles de savon » a terminé sa tournée en passant par Gluiras le 4 avril. Elle devait

déjà venir en 2019 mais le COVID en avait décidé autrement. Quatre techniciens étaient là dès samedi midi pour mettre en place le matériel et les décors, un travail de professionnels au service des comédiens qui arrivaient en fin d'après-midi.

La pièce proposée pour cette saison s'intitulait « Hou là là ». Une suite de scénettes variées allant du burlesque au sentimental, jouées à merveille par des comédiens qui n'avaient rien d'amateurs. Mention spéciale aux deux jeunes comédiennes qui ont forcé l'admiration de la cinquantaine de spectateurs.

La troupe a apprécié l'accueil et particulièrement le principe du cabaret théâtre avec petite restauration et buvette avant et après le spectacle. Un grand merci à cette belle équipe et rendez-vous est déjà pris pour leur prochain spectacle en 2027.

Une belle réussite pour le loto du Sou des écoles du 21 mars

→ Samedi 21 mars, le Sou des écoles a organisé son traditionnel loto dans une ambiance conviviale et chaleureuse. L'événement a rencontré un franc succès, attirant de nombreux participants venus tenter leur chance, tout en soutenant les projets scolaires. Dès l'ouverture des portes, les parents bénévoles étaient mobilisés pour accueillir les joueurs dans les meilleures conditions. Très vite, la salle s'est remplie, témoignant de l'engouement pour cette manifestation ! Tout au long de l'après-midi, les parties se sont enchaînées dans la bonne humeur. Les participants ont pu tenter de remporter de nombreux lots, allant de paniers garnis à des bons d'achat, en passant par

divers cadeaux généreusement offerts par les partenaires locaux et le Sou des Ecoles. Le Sou des écoles tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants, les donateurs ainsi que tous les bénévoles sans qui cet événement n'aurait pas été possible. Fort de ce succès, l'équipe donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition placée sous le signe de la convivialité et du partage.



La passerelle des vallées à Gluiras

→ Cette association est un « Espace de Vie Sociale » itinérant qui va à la rencontre des habitants pour agir avec eux ! A Gluiras, elle propose : une initiation à la méditation (lundi), un atelier tricot et couture et un atelier danse en liberté (mardi) et enfin, un atelier broderie (vendredi). L'association a aussi tenu un répar'café, un café papote, une marmite partagée, autant de lieux d'accueil et d'échange pour tous. La salle des fêtes a accueilli le 24 avril dernier l'assemblée générale de l'association. 75 personnes étaient présentes « pour l'engagement et la solidarité locale ! » - Tél. : 06 98 55 88 83 - lapasserelledesvallees.fr

Marjolaine Matray, François Salzmann, Marc Tauleigne, Cédric Astier et Coraline Favier

Au cœur de notre village, l'école continue de faire vivre un esprit familial et dynamique. Cette année, 13 élèves y sont accueillis, dont 6 en maternelle et 7 en primaire. Une petite structure qui permet à chacun de trouver sa place, dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.



Qu'ont fait nos chers bambins ?

→ Tout au long de l'année, les enfants participent à diverses activités. Plusieurs sorties ont ainsi été organisées cet automne aux gymnases de Saint-Sauveur, offrant aux élèves l'occasion de pratiquer des activités sportives dans un cadre adapté. La période de Noël a été marquée par la découverte d'un spectacle, un instant magique qui a émerveillé petits et grands ; mais aussi par les chansons de Noël que les enfants ont fait revivre lors du repas des séniors. Les élèves s'investissent aussi dans un projet concret, comme l'aménagement d'un carré potager. Cette année, ils y ont planté des fraisiers, apprenant ainsi à observer la nature, comprendre les saisons et prendre soin de leurs plantations. Un projet qui allie découverte, patience et plaisir gustatif.

Mardi 28 avril, la cour de l'école a pris des airs de terrain de sport, à l'occasion d'une matinée d'initiation au football organisée par le District Drôme Ardèche de football. Les enfants ont découvert les bases de ce sport collectif dans une ambiance à la fois ludique et dynamique. Au programme : échauffement en douceur, petits exercices de coordination, apprentissage des passes et premiers tirs au but. Le coach a su adapter ses consignes à l'âge des participants, encourageant chacun à progresser à son rythme tout en valorisant l'esprit d'équipe. Très vite, les rires et les encouragements ont résonné sur le terrain et même les plus timides se sont pris au jeu, portés par l'énergie du groupe. Cette initiation a permis aux enfants de développer leur motricité, mais aussi de renforcer des valeurs essentielles comme le respect, la coopération et le fair-play. Une belle expérience sportive et humaine, qui a suscité beaucoup d'enthousiasme !

Au mois de mai, les élèves ont bénéficié des sorties piscine. Ces séances leur permettent de développer leur aisance aquatique, une étape importante dans leur parcours, tout en restant un moment ludique et apprécié de tous.

À travers ces différentes activités, l'école du village continue de jouer pleinement son rôle : accompagner les enfants dans leurs apprentissages, tout en leur offrant des expériences riches et variées, au plus près de leur environnement.



Coraline Favier



Véronique, cantinière mais pas que...

—> **C'est en juin 1966 que naquit Véronique Delarbre, fille de René et Paulette. Cadette de la famille. Dès son plus jeune âge, sa vie tournait autour de la ferme ; à 5-6 ans, elle trayait les chèvres avant d'aller à l'école. Plus tard, elle poursuivra sa scolarité au collège de Saint Sauveur de Montagut puis au Lycée de Privas où elle obtiendra son baccalauréat dans la branche secrétariat.**

Si elle avait pu choisir, elle aurait rêvé d'être infirmière en bloc opératoire. Lorsqu'elle avait 9 ou 10 ans, elle a vu sa grand-mère chuter sur une souche dans la pente alors que celle-ci était lourdement chargée. Son mollet était bien entaillé et saignait abondamment. Elle a aidé comme elle a pu sa grand-mère puis est allée chercher du secours. La grand-mère a ensuite été transportée en voiture, durant le trajet Véronique fit office d'aide-soignante pour empêcher la poursuite de l'hémorragie. La grand-mère a failli perdre sa jambe, et fut sauvée grâce à son transfert dans un autre hôpital.

Depuis son adolescence, les deux parents étant malades, les enfants ont suppléé à la ferme, et ce sont eux qui ont fait tourner la baraque. Véronique était épuisée, mais à l'école pendant les récréations, elle recopiait ses leçons puis les apprenait en trayant les vaches, cahier sur les genoux.

Son bac en poche, elle a commencé à travailler pour la commune. En 1985, elle faisait le ramassage

scolaire à Plos, puis enchaînait avec la cantine le midi, l'aide à domicile avec l'ADMR l'après-midi, avant de ramener les enfants à Plos après l'école. La journée n'était pas terminée pour autant, puisqu'il y avait encore des enfants à garder à la maison et des coups de main à donner à la ferme familiale. Elle se souvient d'une belle frayeur lors d'une tournée à Plos. Jeune conductrice, son frein à main a lâché alors que les enfants montaient dans la voiture. Heureusement ni blessés, ni dégâts.

Plus tard, elle rencontra Jean-Pierre, une belle bouffée d'oxygène. Ils ont imaginé partir vivre en Afrique ou plus près à Mirmande, dans la Drôme. Ils l'ont juste imaginé car Monsieur avait bien compris que l'éloignement de sa famille serait pour Madame, un déchirement. Ils laissèrent tomber cette chimère pour s'installer dans le plus beau village du centre Ardèche...

C'est là que sont nés leurs 5 enfants. Fini le travail pour les autres, et pendant 18 ans Véronique devint femme au foyer à temps complet. Enfin, en plus de s'occuper de sa famille, elle a quand même trouvé le temps de s'impliquer dans le sou des écoles avec une « équipe de choc » dit-elle.



Après la naissance des jumelles, elle reprit la cantine à la demande de Mr Risson, maire à cette époque, et les ménages chez les uns ou les autres, ce qui constituait un temps plein sur la commune. La perte de sa fille Rébecca fut une épreuve pour elle mais sa foi lui a permis de rebondir et de remettre de

l'ordre dans ses priorités.

Quand elle a un moment de libre, elle aime prendre son sac à dos et partir la journée pour être au contact de la nature. De la liberté, elle en trouve aussi dans son travail : elle régale les enfants à sa façon avec beaucoup d'autonomie. Elle cuisine au rythme des saisons avec les légumes du jardin, une pincée de créativité et une grosse dose d'amour. Elle s'épanouit de sa vie riche de relations avec les enfants, leurs parents, ses employeurs, les aînés qui profitent également de la cantine.

Après une quarantaine d'années de service qui se sont écoulées, elle a maintenant 9 petits-enfants qui attendent impatiemment leur mamie pour passer de belles vacances.

Lucie Boissy

Fête de la musique

PAR ANIM'GLUIRAS EN COLLABORATION AVEC LA MAIRIE

→ **Samedi 13 juin** devant la salle des fêtes à partir de 14h concours de pétanque ; 19h30 petite restauration, buvette et musique avec la chanteuse Zoé et un duo instrumental ; à partir de 22h30 DJ.

Marché d'été

PAR LES PRODUCTEURS GOURMANDS

→ **Tous les lundis à partir du 15 juin au 31 août** de 17h à 21h, place de la liberté

Soirée lecture

PAR LA BIBLIOTHÈQUE

→ **Vendredi 19 juin** à 19h au Théâtre de verdure à l'Hermet sur le thème « Le troupeau »

Kermesse de l'école

PAR LE SOU DES ÉCOLES

→ **Samedi 27 juin** devant la salle des fêtes avec : vide-grenier à partir de 8h, kermesse et concours de pétanque à partir de 14h.

Plantation du Pibou

PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

→ **Samedi 4 juillet**, plantation à 11h, apéritif offert à 11h30, repas à réserver à 12h30, concours de pétanque à 14h, devant la salle des fêtes

Fête de l'été

PAR ANIM'GLUIRAS EN COLLABORATION AVEC LA MAIRIE

→ **Samedi 18 juillet**, 14h concours de pétanque, 19h Apéro-buffet, 20/22h Bal, 22h30 Feu artificiel au lavoir, 23h DJ

Bal itinérant

PAR LE BRASSE BOUILLON AVEC LE SOUTIEN DE LA CCAS ET D'AUTRES ASSOCIATIONS

→ **Vendredi 31 juillet**, Bombine à 19h, Bal à 21h devant la salle des fêtes

Accueil des nouveaux habitants

PAR LA MAIRIE ET LES ASSOCIATIONS

→ **Vendredi 11 septembre** à 18h, Place de la Liberté

Journée départementale de l'amitié

PAR ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

→ **Mercredi 07 octobre** (à confirmer) à partir de 9h à la salle des fêtes.

Concert du chœur des hommes des boutières

PAR LA CCAS

→ **Samedi 24 octobre** à la salle des fêtes.

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE :

14, place de la Liberté 07190 Gluiras
Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 11h45. Tel : 04 75 66 74 30

Nouvelle adresse courriel : secretariat@gluiras.fr

Site internet : www.mairie-gluiras.fr

Attention la mairie sera fermée 2 semaines cet été !

Renseignez-vous avant de vous déplacer

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Ouverture au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h20 à 11h40 ;

Attention l'agence sera fermée 2 semaines cet été !

Renseignez-vous avant de vous déplacer

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Ouverture au public le jeudi de 15h à 18h

Les amateurs de scrabble sont les bienvenus

Dépôt / retour des livres possible à l'agence postale aux heures d'ouverture au public

DÉCHETTERIES (ENCOMBRANTS) :

- SICTOMSED : 1070, Allée des Vergers - Z.I. La Palisse

- 07160 Le Cheylard - Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 8h à 12h et de 13h à 18h (fermeture les dimanches et jours fériés). Tél : 04 75 29 34 38

- CAPCA : RD 120 - Le Moulinon - 07190 Saint-Sauveur de Montagut Tel : 04 75 64 07 07

A partir du 15 juin, ouverture au public les mardis de 8h à 12h, mercredis de 9h à 13h, vendredis de 7h à 12h et de 12h30 à 15h, et les samedis de 8h à 13h30.

Pour les personnes qui ne peuvent se rendre à la déchetterie (pas de véhicule, objets volumineux ou très lourds), la mairie peut prendre en charge exceptionnellement ces encombrants, après inscription préalable en mairie.

- Pour les personnes qui ne peuvent se rendre à la déchetterie (pas de véhicule, objets volumineux ou très lourds), la mairie prend en charge exceptionnellement ces encombrants, sous réserve de s'inscrire en mairie au préalable.

SERVICE HABITAT PRIVAS CENTRE ARDÈCHE (CAPCA) :

1, rue serre du Serret 07000 Privas

Aides à la rénovation, ouvert au public du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h Tel : 04 84 79 11 23

Courriel : habitat@privas-centre-ardeche.fr

SERVICES SOCIAUX (CAPCA) :

1, rue serre du Serret - 07000 Privas

CIAS, portage de repas, assistantes sociales, centre de loisirs... Tel : 04 75 64 07 07

Site internet : www.privass-centre-ardeche.fr

SERVICE DE L'EAU (SYDEO) :

ZI Le Paty - 07250 LE POUZIN. Tel : 04 75 63 81 29 ;

Site internet : www.sydeo.fr

ANNUAIRE DES PARTENAIRES

La mairie de Gluiras remercie chaleureusement les partenaires présents dans cet annuaire et vous recommande de faire appel à leur expérience et leur savoir-faire.



Spécialiste de la voirie communale et privé

Anthony MOINS
☎ 04 26 53 03 53

07360 St Michel de Chabrilanoux
anthony.moins@gmail.com www.goudronneurs-ardechois.fr



S.A.R.L. Damien SOUCHE

damien.souche@orange.fr

04 75 30 66 82
06 71 34 13 02

**Agrégats
Livraison
Transport**

555 route de Valence
07360 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

**l'Échoppe
du
Bon
Berger**

~ ouvert 7j/7 ~

l'Épicerie 8h-13h / 16h-20h
produits du terroir

Le Restaurant
spécialités libanaises
et arméniennes
pizzas
cuisine traditionnelle

Salle polyvalente

Réservations : 04 75 30 42 26 - Le Village 07190 GLUIRAS

GEDIMAT

Thierry COURBY
725, route de Valence
07380 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

thierry.courby0652@orange.fr | Tél. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54



capifrance

Conseillère en immobilier
et Viager
Estimation gratuite

**Dominique
DEJOURS** dominique.dejours@capifrance.fr
☎ 06 87 41 48 31



EUROREPAR
CAR SERVICE

BRUNET AUTOMOBILES
51 Grande rue
07190 Saint Sauveur de Montagut

Tél. 04 75 65 41 66
ggbrunetautomobiles@gmail.com

SARL VIALLET

Mobile : 06.80.85.14.97
Tél : 04.75.65.48.28
07190 Gluiras
Magny

Mçonnerie Générale
(neuf & rénovation)

Couverture & Charpente

Doublages

Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr

**MENUISERIE
GÉNÉRALE**

S.A.R.L.
**HAVOND Mickaël
GENTON Ludovic**

06 99 01 48 95 M. Havond
06 31 38 78 23 L. Genton

Pos - 07190 GLUIRAS - 04 75 29 28 82
sarlhavondgenton@aol.com

**BtP Philippe
Bertrand**

- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- VRD
- Travaux forestiers

06 81 83 82 87
04 75 66 31 89
philippe.bertrand07@orange.fr

**SAS Scapinello Lionel
Scap'elec07**

Electricité Générale Bâtiment Neuf et Rénovation
Dépannage - Antenniste
Borne de recharge voitures électriques

07190 St Sauveur de Montagut
☎ 04 75 29 92 61 ☎ 06 60 51 19 67

Plomberie, chauffage, climatisation, solaire thermique

Retour O Sources

Jean-Daniel BOISSY
07190 GLUIRAS
04 75 64 63 19 - 07 83 51 74 26
retourosources@gmx.fr

LE RELAIS DE LA POMME
GÎTE - RESTAURANT

lerelaisdelapomme.fr
lerelaisdelapomme.com
lerelaisdelapomme@gmail.com

06.03.28.48.83
7 Place de la Mairie
07190 Gluiras



TP VALETTE

Le pont, 15 route de Tazuc • St-Sauveur-de-Montagut • valette.tp@gmail.com

06 50 53 38 71 / 06 64 59 54 64

www.tp-transport-valette.com

